



Mieux vous connaître

Merci de compléter ce formulaire et nous le retourner avant le 16 février 2024 par :

- > Mail (scan ou photo) à formulaireabonnement5@saur.com
- ou
- > Courrier à :
SAUR – 20 route du petit clos – 78490 GALLUIS

Mettre à jour mes coordonnées :

Branchement d'eau potable : MUNICIPAUX 78550 HOU DAN

Titulaire du contrat d'eau potable : HOU DAN MAIRIE, .

Référence de votre ancien distributeur d'eau : [REDACTED]

Adresse de correspondance :

Voie : 69 GRANDE RUE

CP : 78550 Commune : HOU DAN

Tél portable :

mail :

Mettre à jour :

Numéro : Voie :

CP : Commune :

Pays : Tél portable :

mail :

Assainissement (Cocher) : Collectif (Réseau communal)

Non Collectif (Ex : fosse septique)

Facturation et règlement :

Recevoir ma facture :

- Une facture papier
- Une facture électronique (notifiée par mail)

Régler ma facture par :

- Un prélèvement à échéance
- Un prélèvement mensuel
- Un autre mode de paiement (chèque, carte bancaire, TIP...)

Désignation du créancier :

Nom : **SAUR** Identification créancier SEPA (ICS) : **FR86ZZZ003506**

Adresse : **11 chemin de Bretagne 92130 Issy les Moulineaux**

Mandat de prélèvement SEPA :

Pour payer vos factures par prélèvement (à remplir obligatoirement)

Identifiant créancier SEPA : **FR86ZZZ003506**

Prélèvement Récurrent/Répétitif

IBAN

BIC Jour du prélèvement Nombre de personne dans le logement
(entre le 2 et le 5)

Vous serez prélevé de 10 mensualités si votre facturation est annuelle. Le solde à régler sera prélevé sur votre compte une fois votre consommation réelle relevée.

Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) comportant les BIC / IBAN

Nom Prénom Le

En signant ce feuillet de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de début de votre compte pour un prélèvement autorisé. L'exercice de ce droit ne vous exonère pas du paiement de vos factures. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion clientèle de Saur. Les destinataires des données sont les établissements bancaires.

Signature du client :